



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

affaire Benalla

Question au Gouvernement n° 1127

Texte de la question

AFFAIRE BENALLA

M. le président. La parole est à Mme Laurence Trastour-Isnart, pour le groupe Les Républicains.

Mme Laurence Trastour-Isnart. Monsieur le Premier ministre, l'affaire Benalla (*Exclamations sur les bancs des groupes LaREM et MODEM*) a révélé au grand jour les dérives d'un Président de la République jupitérien qui veut accaparer tous les pouvoirs et exercer ses pouvoirs au mépris de l'intérêt général.

M. Sylvain Maillard. Ça sent le réchauffé !

Mme Laurence Trastour-Isnart. Comment accepter que le Président de la République confie autant de privilèges, sans raison valable, à un jeune homme de vingt-six ans aux fonctions obscures ? Comment justifier de donner, par le seul fait du prince, à M. Benalla un salaire exorbitant et un appartement de fonction rénové à grands frais ? Comment accepter que la Présidence de la République veuille mettre en place à l'Élysée un système de police parallèle, hors de tout contrôle ? Comment accepter ce système monarchique, où notre pays est confié à un petit cercle de conseillers tout-puissants et à un Président qui entend réformer seul, en se passant des parlementaires ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

On assiste à une dérive du pouvoir central, qui veut supprimer méthodiquement tous les contre-pouvoirs pour renforcer le sien. Tel est, notamment, le but de la réforme constitutionnelle, qui entend affaiblir considérablement le Parlement et les parlementaires en réduisant leur nombre, en réduisant le poids de l'opposition et en supprimant le lien entre les députés et leurs électeurs.

Or, on l'a vu, le Parlement joue un rôle essentiel de contre-pouvoir. Sans le Parlement et, en l'occurrence, sans les députés de l'opposition, il n'y aurait pas eu de commission d'enquête pour faire la lumière sur l'affaire Benalla. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Sans le Parlement et les parlementaires de l'opposition, jamais la responsabilité de l'Élysée dans cette affaire d'État n'aurait pu être éclaircie.

Monsieur le Premier ministre, vous avez fait un premier pas en reportant la réforme constitutionnelle, une réforme qui vise à affaiblir le Parlement, alors que la dérive du pouvoir exécutif impose plus que jamais un pouvoir législatif fort. Quand allez-vous abandonner cette réforme dogmatique et dangereuse ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Sylvain Maillard. Ce fut laborieux !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Madame la députée, je saisis l'occasion qui m'est donnée pour répondre à une question sur cette affaire. (*Rires sur les bancs du groupe LaREM.– Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Éric Straumann. Une affaire d'État !

M. Christian Jacob. Avec un ministre qui a menti !

M. Aurélien Pradié. Vous devriez faire profil bas. On ne fait pas le fanfaron dans de pareilles circonstances !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Je crois pouvoir dire qu'au début de votre question, vous avez mentionné un certain nombre d'inexactitudes, voire d'erreurs. À la fin de la question, vous avez en revanche évoqué un sujet passionnant, qui manifestement intéresse et dont il a été beaucoup question lors de cette séance de questions au Gouvernement : la révision constitutionnelle.

Je commencerai par les inexactitudes. Vous n'avez d'ailleurs pas mentionné de chiffres, car vous savez que ceux qui ont été publiés, s'agissant de la rémunération de ce chargé de mission, n'étaient pas les bons ! (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Vous le savez fort bien : c'est pourquoi vous n'avez pas donné de chiffres précis !

M. Maxime Minot et M. Éric Straumann . Dans ce cas, montrez les fiches de paie !

Plusieurs députés du groupe LR . Oui ! Montrez-les !

M. Christian Jacob. Donnez-nous le salaire, puisque vous le connaissez !

M. Thibault Bazin. Combien pour un bagagiste ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur Jacob, vous êtes resté calme durant presque toute la séance. Faites encore un petit effort !

M. le président. Mes chers collègues, c'est la réponse à la dernière question. Si certains ne la supportent pas, ils peuvent quitter l'hémicycle, comme d'autres l'ont déjà fait ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.– Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Dans le cas contraire, écoutons M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Vous avez affirmé, madame la députée, qu'il existait une police parallèle ; il n'en est rien. Il n'existe aucune police parallèle. Les dysfonctionnements qui ont été pointés ont donné lieu à une demande formulée par le Président de la République au secrétaire général de l'Élysée pour que ces dysfonctionnements et l'organisation soient corrigés – cela a déjà été évoqué.

M. Laurent Furst. Pompiers incendiaires !

M. Éric Straumann. Et il gagnait combien, M. Benalla ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Deuxième partie de votre question : la révision constitutionnelle. Vous dites que vous n'en voulez pas.

Un député du groupe LR . Nous ne voulons pas de celle-là !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. C'est parfaitement votre droit, madame la députée. Peut-être qu'au terme de la discussion, vous en voudrez. Pour l'heure, je l'ignore, mais ce que j'aimerais, c'est qu'il y ait une

discussion.

M. Éric Straumann. Et sinon, il gagnait combien, M. Benalla ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Ce que j'aimerais, c'est que vous puissiez enrichir cette discussion par vos remarques, par votre apport, par les amendements que vous pourriez présenter. Or il y eut, entre jeudi soir et dimanche midi, 298 rappels au règlement !

M. Laurent Furst. Et le salaire de M. Benalla, quel était-il ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Le débat sur les amendements, qui permet d'enrichir la discussion, de dire pourquoi on n'est pas d'accord, n'a pas pu se nouer ; il n'a pas eu lieu.

M. Éric Straumann. Combien gagnait-il, M. Benalla ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Je le regrette profondément. La garde des sceaux était au banc ; elle était là pour défendre le texte, pour débattre, pour apporter des réponses.

M. Éric Straumann. C'est vrai : vous l'avez laissée toute seule ici !

M. Aurélien Pradié. Et M. Castaner est resté planqué pendant tout le week-end !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Pourtant, il y a eu 298 rappels au règlement, qui furent autant d'occasions de ne pas traiter le sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Je le regrette, et j'espère qu'à partir du mois de septembre, nous aurons l'occasion de renouer ce débat. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1127

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juillet 2018](#)